

SANTÉ

SANTÉ PUBLIQUE

Santé environnementale

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

Direction générale de la santé

Sous-direction prévention des risques
liés à l'environnement et à l'alimentation

Bureau qualité des eaux

Note de service DGS/EA4 n° 2010-326 du 6 septembre 2010 relative à la diffusion de l'application informatique « SISE-Eaux version 3.1 », destinée à la gestion des données du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine par les agences régionales de santé

NOR : SASP1023105N

Validée par le CNP le 27 août 2010 – Visa CNP 2010-197.

Date d'application : immédiate.

Catégorie : mesures d'organisation des services retenues par le ministre pour la mise en œuvre des dispositions dont il s'agit.

Résumé : la présente instruction a pour objet de préciser les modalités de diffusion de la version 3.1 de SISE-Eaux, les modalités de conduite au changement des utilisateurs, ainsi que l'état d'avancement des travaux relatifs à cette nouvelle version de l'application.

Mots clés : eau destinée à la consommation humaine – système d'information – SISE-Eaux.

Références :

- Code de la santé publique, articles R. 1321-1 et suivants ;
- Circulaire DGS/DAGPB n° 14 du 10 décembre 1993 au support technique de SISE-Eaux ;
- Circulaire DGS/DAGPB n° 234 du 21 mai 2004 relative à la diffusion de SISE-Eaux V.2 ;
- Circulaire DGS/EA4/DAGPB n° 2007-254 du 22 juin 2007 relative à la diffusion de l'application informatique « SISE-Eaux version 2.2 », destinée au traitement des données du contrôle sanitaire des eaux d'alimentation par les directions départementales des affaires sanitaires et sociales ;
- Note de service DGS/EA4 n° 2009-134, du 18 mai 2009 relative à la diffusion de l'application informatique « SISE-Eaux version 3.0 – Échanges », destinée au traitement des données du contrôle sanitaire des eaux d'alimentation par les directions départementales des affaires sanitaires et sociales ;
- Circulaire DGS/EA4/MSI n° 2010-80 du 3 mars 2010 relative à la définition du rôle des structures de support du système d'information en santé – environnement sur les eaux (SISE-Eaux) et aux modalités transitoires d'assistance aux utilisateurs et de maintenance.

Annexes :

- Annexe I. – Nouvelles fonctionnalités de la version 3.1 de SISE-Eaux d'alimentation.
- Annexe II. – Liste des correspondants régionaux de formation à la version 3.1 de SISE-Eaux d'alimentation.
- Annexe III. – Calendrier relatif à la conduite au changement des utilisateurs de SISE-Eaux.

Le directeur général de la santé à Mesdames et Messieurs les directeurs généraux des agences régionales de santé (ARS) (pour mise en œuvre).

Les agences régionales de santé (ARS) disposent, depuis 1995, d'un système d'information en santé-environnement sur les eaux (SISE-Eaux) qui permet de gérer quotidiennement le contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine. Afin de s'adapter aux nouveaux besoins liés à l'utilisation de l'application SISE-Eaux et à l'évolution de la réglementation nationale en matière d'eaux destinées à la consommation humaine, l'application SISE-Eaux d'alimentation version 3.0 a fait l'objet d'une refonte majeure. Cette refonte a abouti à la version 3.1 de SISE-Eaux, dont les nouvelles fonctionnalités sont décrites en annexe I.

La présente instruction a pour but de préciser les modalités de diffusion de la version 3.1 de SISE-Eaux, les modalités de conduite au changement des utilisateurs, ainsi que l'état d'avancement des travaux relatifs à cette nouvelle version de l'application.

1. Modalités de diffusion de la version 3.1 de SISE-Eaux

La version 3.1 de SISE-Eaux d'alimentation intègre un module client-serveur, un module web, deux infocentres (départementaux et nationaux) et le référentiel national.

Depuis le 26 juillet 2010, le module client/serveur et l'infocentre départemental sont progressivement mis à disposition des services informatiques des ARS. La livraison du module web, de l'infocentre national et du référentiel national s'amorcera dans un second temps, de façon que l'intégralité de l'application soit diffusée à l'ensemble des ARS pour septembre 2010.

À ce titre, les utilisateurs de SISE-Eaux des ARS et des délégations territoriales sont invités, en collaboration avec leur service informatique, à procéder à l'installation de la version 3.1 de SISE-Eaux à mesure de la réception de l'application. L'installation de l'ensemble de l'application devra être effective au plus tard pour le 15 octobre 2010. En parallèle, la migration de la base nationale en version 3.1 s'effectuera dès le basculement de la moitié des bases départementales en version 3.1. Vous serez informés de la date de ce basculement *via* les brèves d'actualités du réseau d'échanges en santé-environnement (RESE).

Au cours de cette période transitoire de déploiement, les remontées des données dans la base nationale s'effectueront uniquement pour les bases départementales dont la version applicative est identique à celle de la base nationale. Dans un premier temps, seules seront donc remontées les données des bases départementales en version 3.0. Puis, dès le basculement de la base nationale en version 3.1, seules les données des bases départementales en version 3.1 seront remontées.

Les remontées des données dans la base nationale retrouveront un fonctionnement normal dès lors que l'intégralité des bases départementales aura migré en version 3.1, soit à titre indicatif pour le 25 octobre 2010.

2. Modalités de conduite au changement des utilisateurs

2.1. Formation des utilisateurs à la version 3.1 de SISE-Eaux

La mission de formation des utilisateurs à la version 3.1 de SISE-Eaux d'alimentation est confiée aux correspondants régionaux de formation. Ces correspondants, formés à la nouvelle version de l'outil, seront chargés de l'organisation des formations au sein de leur région, à partir des bases écoles SISE-Eaux et des supports de formation mis à disposition sur le RESE : thèmes > Aux destinées à la consommation humaine > SISE-Eaux d'alimentation > version 3.1.

Les utilisateurs sont donc priés de prendre contact avec leur correspondant régional afin de s'informer des modalités de formation retenues. Vous trouverez à cet effet, la liste des correspondants régionaux en annexe II, ainsi que le calendrier global de conduite au changement en annexe III.

2.2. Assistance aux utilisateurs

L'organisation de l'assistance aux utilisateurs de SISE-Eaux version 3.1 est basée selon les modalités définies par la circulaire DGS/EA4/MSI n° 2010-80 du 3 mars 2010. Les utilisateurs qui en ont formulé la demande ont été destinataires d'un message leur indiquant leurs identifiants de connexion à la plate-forme MANTIS de gestion des anomalies de SISE-Eaux. Les demandes de maintenance de la base de données, ainsi que les demandes d'évolutions fonctionnelles devront désormais faire l'objet d'une fiche créée à l'aide de cette plate-forme. Une réponse vous sera directement adressée à la suite du traitement de votre demande.

3. État d'avancement des travaux relatifs au chantier transactionnel de SISE-Eaux d'alimentation

3.1. État d'avancement des travaux relatifs à la version 3.1 de SISE-Eaux

Les différents groupes de travail relatifs à la version 3.1 de SISE-Eaux ont permis de mettre en évidence des anomalies au niveau de certaines fonctionnalités de la version 3.1 de SISE-Eaux. Cette liste d'anomalies est accessible sur le RESE à la page suivante : thèmes > Eaux destinées à la consommation humaine > SISE-Eaux d'alimentation > version 3.1. Des réflexions sont actuellement en cours, en collaboration avec les ARS, afin de permettre la correction de ces anomalies dans les plus brefs délais.

À ce titre, je vous informe que la version 3.1 de SISE-Eaux fera l'objet dans les mois à venir d'un patch correctif intégrant la correction des anomalies majeures détectées.

3.2. Mise en ligne du dictionnaire de données de SISE-Eaux d'alimentation

Dans le but de fédérer et de gérer durablement l'ensemble des connaissances relatives à la base de données, notamment celles relatives à la version 3.1, le dictionnaire de données de SISE-Eaux d'alimentation a été mis en ligne afin de permettre aux utilisateurs de consulter sous forme de pages web, l'ensemble des définitions disponibles des items de la base.

À partir de cette plate-forme (média wiki), accessible uniquement aux utilisateurs de SISE-Eaux, vous pourrez également participer à l'enrichissement du dictionnaire de données en partageant vos connaissances par le biais de commentaires, ou encore au travers de forums de discussion. La contribution de chacun permettra d'améliorer collectivement les connaissances relatives à SISE-Eaux.

L'adresse et les identifiants de connexion au média wiki de SISE-Eaux seront très prochainement communiqués aux utilisateurs déjà identifiés dans le cadre de la mise en place de la plateforme Mantis de gestion des anomalies. Les autres utilisateurs souhaitant avoir un accès au média wiki sont priés de le signaler au chargé de projet du système d'information SISE-Eaux du bureau de la qualité des eaux.

Je vous remercie de me faire part des difficultés rencontrées par vos services dans la mise en œuvre de cette nouvelle application.

Pour le ministre et par délégation :
*L'adjoint à la sous-directrice de la prévention des risques
liés à l'environnement et à l'alimentation,*
C. SAOUT

ANNEXE I

NOUVELLES FONCTIONNALITÉS DE LA VERSION 3.1 DE SISE-EAUX D'ALIMENTATION

Afin de s'adapter aux nouveaux besoins liés à l'utilisation de l'application SISE-Eaux d'alimentation et à l'évolution de la réglementation nationale en matière d'eaux destinées à la consommation humaine, l'application SISE-Eaux d'alimentation version 3 a fait l'objet d'une refonte majeure.

Jusqu'à présent, l'environnement utilisé pour les versions antérieures de SISE-Eaux V3.1 s'est basé sur un environnement client-serveur avec des modules développés sous Powerbuilder (PWB). Compte tenu de l'ergonomie sommaire de cet environnement, du caractère obsolète de la technologie utilisée, et des difficultés de maintenance technique, les nouvelles fonctionnalités de SISE-Eaux ont été développées dans un environnement web plus convivial et exploitable à partir d'un navigateur internet.

À terme, l'ensemble des fonctionnalités de SISE-Eaux devrait basculer vers ce nouvel environnement web.

1. Présentation des nouveautés du module client/serveur

Les nouvelles fonctionnalités de la version 3.1 développées dans l'environnement client/serveur concernent les éléments suivants.

1.1. Gestion des historiques

La version 3.1 de SISE-Eaux permet de reconstituer l'état du système de production et de distribution d'eau à tout moment. Il est désormais possible de suivre à travers le temps les différentes évolutions opérées au niveau des installations de traitement et de production d'eau potable, et au niveau de la gestion des organismes. La notion d'historique traite les points suivants :

- gestion des historiques des usages d'une installation ;
- gestion des historiques des états d'une installation ;
- gestion des historiques des liens entre les installations et les unités de gestion et d'exploitation (UGE) ;
- gestion des historiques des rapports annuels du distributeur sur le prix et la qualité du service d'eau potable ;
- gestion des historiques des liens entre les installations et les communes ;
- gestion des historiques des populations distribuées des communes d'une installation ;
- gestion des historiques des ouvrages physiques d'une installation ;
- gestion des historiques des filières de traitement d'un ouvrage physique ;
- gestion des historiques des procédés de traitement d'une filière de traitement ;
- gestion des historiques des liens entre installations ;
- gestion des historiques des pourcentages de débits des liens entre installations ;
- gestion des historiques des normes ;
- gestion des historiques des exploitants et des maîtres d'ouvrage d'une UGE.

1.2. Description physique des installations : gestion des ouvrages physiques

Jusqu'à la version 3 de SISE-Eaux, les règles de modélisation des installations dans SISE-Eaux se sont appuyées sur un modèle « conceptuel », calqué au départ sur la fonction « contrôle » et non sur une description « physique » du réseau. Les mesures sont donc rattachées dans SISE-Eaux à des ensembles logiques et non aux éléments physiques réels du réseau de production et de distribution. L'installation de traitement et de production constitue par exemple un objet conceptuel qui peut se composer de plusieurs objets physiques. La version 3.1 de SISE-Eaux intègre désormais les données descriptives des ouvrages physiques, ainsi que les données relatives à leur gestion.

1.3. Séparation des notions d'usage et d'état des installations

Les notions d'état et d'usage d'une installation étaient, dans la version 2, confondues dans une seule et même table, accessible depuis le champ « usage direct » de l'écran de gestion d'une installation. La version 3.1 permet actuellement de distinguer les deux notions d'usage et d'état des installations.

1.4. Enrichissement du suivi des procédures de protection des captages

Le suivi des opérations liées à la procédure d'autorisation d'un captage pour la production d'eaux destinées à la consommation humaine (dossier de déclaration d'utilité publique) n'était jusque là pas complètement intégré dans SISE-Eaux. Les champs de suivi existants ne recouvraient pas l'ensemble des besoins des services. Un certain nombre de champs supplémentaires ont été ajoutés.

1.5. *Ajout des notions de « population impactée » et de « population alimentée »*

La version 3.1 de SISE-Eaux a été enrichie d'un champ supplémentaire : la population impactée (champ calculé par l'application). Cette population est affichée au niveau des captages (CAP) et des stations de traitement (TTP).

1.6. *Comptage des branchements en plomb au niveau des unités de distribution (UDI)*

Un onglet « Branchements en plomb » a été ajouté dans l'écran de gestion des UDI.

1.7. *Gestion du renouvellement des dérogations*

Le nombre de renouvellements d'une dérogation pour un couple paramètre/installation doit être limité à deux pour la même non-conformité.

1.8. *Suivi des liens de secours et interconnexions des unités de distribution*

Des champs ont été ajoutés dans l'écran de gestion des liens : ces liens permettront aux utilisateurs d'identifier et de qualifier les interconnexions entre UDI.

1.9. *Gestion des exploitants et des maîtres d'ouvrage des unités de gestion*

Ce nouvel écran permet aux utilisateurs de consulter les historiques de modification concernant le rattachement de l'unité de gestion à un exploitant et à un maître d'ouvrage.

1.10. *Gestion des inspections*

Cette nouvelle fonctionnalité permet de rechercher et d'avoir accès aux dossiers d'inspection des UGE. Elle permet de connaître les installations ainsi que les ouvrages physiques concernés par l'inspection, le nom des personnes ayant réalisé l'inspection ainsi que leurs observations.

1.11. *Description des liens entre installations*

L'écran des liens permettait d'afficher, pour une installation, les installations qui lui étaient directement reliées : installations amont et installations aval, avec leurs pourcentages de débit respectifs. Dans la nouvelle version, un certain nombre d'améliorations ont été apportées, notamment concernant la saisie du débit.

2. **Présentation des nouveautés du module web**

Les nouvelles fonctionnalités développées dans l'environnement web de SISE-Eaux concernent les éléments suivants.

2.1. *Calcul des UDI logiques*

Le modèle utilisé dans la version 3 permettait de stocker tous les résultats des prélèvements réalisés sur les installations définies dans SISE-Eaux. Les mesures paramétriques sont associées à un prélèvement, lui-même rattaché à un point de surveillance d'une installation. Le point de surveillance n'appartient qu'à une et une seule installation. Dans sa version 3, l'application ne permettait donc de calculer que la moyenne des valeurs des prélèvements réalisés pour un paramètre donné sur une unité de distribution donnée.

Afin de définir le plus exactement possible la qualité de l'eau distribuée, la version 3.1 de SISE-Eaux permet de compléter, lorsqu'ils existent, les prélèvements réalisés au niveau du réseau de distribution (UDI) par les prélèvements réalisés en amont dans la chaîne d'alimentation de l'eau distribuée.

Selon le paramètre et les traitements réalisés, les résultats issus des prélèvements réalisés au niveau de l'unité de distribution peuvent être complétés et pondérés par les résultats issus des prélèvements réalisés sur les installations amont de l'unité de distribution. Ces installations amont constituent le « réseau logique ». La prise en compte de la totalité des prélèvements réalisés sur le « réseau logique » permet de calculer la valeur de l'« agrégat logique ».

Le calcul de la valeur « agrégat logique » a un double intérêt :

- pour les info-facture et les bilans annuels (rapport national, rapport européen, rapports aux agences...), lorsqu'un paramètre ne fait pas l'objet de prélèvements au niveau de l'unité de distribution, le résultat du calcul de l'agrégat logique peut être pris en compte ;
- dans le cas où le paramètre fait l'objet de prélèvements au niveau de l'UDI, la valeur moyenne de ces prélèvements peut être pondérée par les valeurs mesurées au niveau des installations amont. Cette pondération permet d'affiner l'analyse et facilite l'expertise des agents.

Ces calculs ne pouvaient pas être effectués dans la version 3 de SISE-Eaux. Ils devaient être réalisés au moyen d'outils périphériques qui ne permettaient pas de stocker leurs résultats dans les bases départementales, ni de les consolider dans la base nationale.

2.2. Gestion des non-conformités

Les évolutions de la gestion des non-conformités répondent à deux préoccupations majeures des utilisateurs :

- faciliter le travail d'analyse et de saisie des opérateurs en ARS en intégrant notamment un écran de gestion des non-conformités ;
- répondre aux directives de l'Union européenne en intégrant des éléments permettant de mieux tracer les actions mises en œuvre à la suite de la détection de non-conformités :
 - suivi des dossiers de non-conformité ;
 - suivi des actions mises en œuvre au niveau de chaque installation.

L'application permet de disposer de l'affichage à l'écran d'une liste récapitulative de toutes les mesures non conformes (dépassements des limites et références de qualité) pour chaque paramètre et chaque prélèvement, ce qui facilite le travail de rédaction des conclusions sanitaires, ainsi que l'interprétation des bulletins d'analyses.

La procédure de suivi des non-conformités permet de suivre :

- les dossiers de non-conformité, rattachés aux installations, ainsi que la gestion des procédures associées ;
- les restrictions d'usages rattachées aux unités de distribution.

À chaque dossier de non-conformité est associé un motif de non-conformité.

Par ailleurs, la version 3 de SISE-Eaux ne permettait pas de décrire la durée de la non-conformité : ni le début, ni la fin, ni la durée ne pouvaient être tracés. L'estimation de la durée de non-conformité d'un incident (accident, pollution...) dans les bilans de l'ARS ne pouvait, de ce fait, provenir que de l'ajout d'un commentaire manuel après expertise. La version 3.1 permet de gérer la durée d'une non-conformité.

La restriction d'usage peut être déclenchée ou maintenue sans qu'il n'y ait de non-conformité (en prévention par exemple). Les éventuelles restrictions d'usages appliquées à une ou plusieurs unités de distribution de façon préventive ou à la suite de la détection de non-conformités peuvent être renseignées dans la nouvelle version de SISE-Eaux.

2.3. Éditions

Jusqu'à présent, SISE-Eaux ne comportait pas d'éditions, celles-ci étant produites par les infocentres départementaux. Une édition, produite auparavant par l'infocentre local, a été ajoutée dans l'application : il s'agit de l'édition des bulletins sanitaires. L'outil Business Objects reste encore disponible pour l'édition des bulletins d'analyses. L'objectif, à terme, est d'intégrer ces deux éditions au sein de l'application : cela permettra d'améliorer sensiblement leur fonctionnement, leur qualité, leur exhaustivité et le temps passé par les agents pour les produire.

3. Présentation des outils auxiliaires à la version 3.1 de SISE-Eaux

Les outils planning de prélèvements et boîtier terrain constituent deux utilitaires annexes à la version 3.1 de SISE-Eaux. Ces deux outils ont été développés et finalisés par l'agence régionale de santé de Midi-Pyrénées, et fonctionnent actuellement à partir de l'infocentre Business Objects.

Il est prévu à terme que les requêtes de l'infocentre soient intégrées directement dans SISE-Eaux afin de permettre l'utilisation de l'outil à partir du module web de la version 3.1. Dans l'attente de cette solution, les interfaces internet relatives à « l'outil planning de prélèvements » et au « boîtier terrain » sont accessibles au niveau de l'application mais ne sont pas opérationnelles. L'interface est actuellement en cours de développement.

3.1. Interface avec l'outil planning

Jusqu'à présent, il était délicat de planifier les prélèvements de certaines installations, notamment ceux des petites installations, sur lesquelles le nombre de prélèvements annuels nécessaires est moindre.

L'outil planning permet désormais de réaliser un planning décennal (précision au mois) et de fabriquer un fichier annuel permettant d'injecter les projets de prélèvements pour l'ensemble des installations et pour l'ensemble de l'année sous forme de prélèvements vides.

Pour fonctionner, cette application requiert le transfert d'un certain nombre d'informations des tables de données de SISE-Eaux. Une fois le planning décennal généré, chaque année, le fichier de l'année sera importé dans SISE-Eaux.

L'outil planning fournit à SISE-Eaux le nombre de visites par type de visite prévus pour chacune des installations sur lesquelles il effectue une planification.

3.2. Interface avec le boîtier terrain

Le boîtier terrain (Pocket PC) est un outil qui permet de stocker les informations nécessaires à la bonne réalisation d'une tournée de prélèvements, de modifier cette tournée, de saisir les données des résultats de terrain (en ajoutant des mesures de terrain, le cas échéant), et de déposer au laboratoire un fichier de commande Edilabo ou Siaplabbp. La version 3.1 de SISE-Eaux permet d'intégrer, au sein de la base, les données récoltées par le Pocket PC.

4. Edilabo

Le module « Edilabo », visant à permettre les échanges de données entre les ARS et les laboratoires au format Edilabo, bien que visible et accessible sur le module WEB, est actuellement en cours de construction. Sa mise en service s'effectuera dans une version ultérieure de SISE-Eaux. Les utilisateurs sont donc invités à ne pas utiliser ce module.

ANNEXE II

Liste des correspondants régionaux de formation
à la version 3.1 de SISE-Eaux d'alimentation

| ARS | NOM DU CORRESPONDANT |
|--------------------------|------------------------|
| ARS Alsace | GIRAL Daniel |
| ARS Alsace | CHRETIEN Hervé |
| ARS Aquitaine | SASSOUBRE Guy |
| ARS Aquitaine | LUCCHINI Didier |
| ARS Auvergne | MATHIEU-HERMET Armelle |
| ARS Auvergne | CORTIER Brigitte |
| ARS Basse-Normandie | LE BLASTIER Daniel |
| ARS Bourgogne | AUCAGNE François |
| ARS Bourgogne | GUERDER Claudine |
| ARS Bretagne | GONZALEZ Véronique |
| ARS Centre | LE FRANC Jean-Pierre |
| ARS Centre | CLEMENT Chantal |
| ARS Champagne-Ardenne | BERTRANET Albert |
| ARS Champagne-Ardenne | GRANJEAN Patrice |
| ARS Corse | ALESSANDRI Jean-Pierre |
| ARS Haute-Normandie | JULIEN Delphine |
| ARS Haute-Normandie | ISRAEL Roger |
| ARS Île-de-France | BALLOY Gilles |
| ARS Île-de-France | LABAT Patricia |
| ARS Languedoc-Roussillon | BIDEAU Thierry |

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

| ARS | NOM DU CORRESPONDANT |
|--------------------------|----------------------|
| ARS Limousin | BELLESSERT Emmanuel |
| ARS Limousin | LAJARTHE Bernard |
| ARS Lorraine | FAYOLLE Corine |
| ARS Lorraine | GENDARME Antoine |
| ARS Martinique | CAMY Didier |
| ARS Midi-Pyrénées | VACHER Jean-Vacher |
| ARS Nord - Pas-de-Calais | ROUSSON Dimitri |
| ARS Nord - Pas-de-Calais | BEMBEN Éric |
| ARS PACA | GOSSE Jean-Philippe |
| ARS Pays de la Loire | QUERO Loïc |
| ARS Picardie | PISSON Cyril |
| ARS La Réunion | VERGOZ Yannick |
| ARS Rhône-Alpes | CHETOT Joyce |
| ARS Rhône-Alpes | PIONIN Myriam |
| ARS Franche-Comté | Non communiqué |
| ARS Guadeloupe | Non communiqué |
| ARS Guyane | Non communiqué |
| ARS Poitou-Charentes | Non communiqué |

ANNEXE III

Calendrier relatif à la conduite au changement
 des utilisateurs de SISE-Eaux

| | 15/07/2010 | 01/08/2010 | 01/09/2010 | 01/10/2010 | 15/10/2010 | 15/11/2010 |
|--|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Tâches | | | | | | |
| Mise à disposition du kit d'entraînement des correspondants régionaux de formation | | | | | | |
| Mise à disposition de 6 bases écoles de formation | | | | | | |
| Déploiement de l'application en sites pilotes | | | | | | |
| Généralisation du déploiement de l'application aux autres régions | | | | | | |
| Formation des utilisateurs des ARS | | | | | | |